



Isabelle Rauch,
Députée

9^{ème} circonscription de la Moselle

.....
www.isabelle-rauch-deputee.fr



Informations économiques COVID-19

Mardi 19 mai 2020

Les dépenses du Fonds de solidarité ont dépassé 3 milliards d'euros

Depuis le 1er avril, le fonds de solidarité a permis d'octroyer plus de 3 milliards d'euros d'aides aux petites entreprises les plus touchées par la crise.

Retrouvez les aides du fonds de solidarité apportées par secteur, par région et par département sur <https://t.co/pFAh71N1yC>

(source : compte Twitter de Gérald DARMANIN)

Initiative franco-allemande pour la relance européenne face à la crise du coronavirus.

Construire la solidarité par la création d'un Fonds de relance

➡ La France et l'Allemagne soutiennent la **création d'un fonds de relance au sein du cadre financier pluriannuel** pour mettre en œuvre la solidarité européenne dans la réponse à la crise du covid-19. **Doté de 500 Md€ financés par de la dette émise par la Commission européenne**, il permettra de **financer des dépenses budgétaires prioritaires dans les pays et régions européennes les plus affectés**. Il sera concentré sur les premières années du cadre financier pluriannuel 2021-2027.

➡ En complément des plus de 500 Md€ de prêts agréés par l'Eurogroupe (BEI, MES, nouvel instrument de la Commission nommé « SURE »), ces 500 Md€ de subventions du fonds de relance permettront **d'atteindre une réponse économique de plus 1 000 Md€ au niveau européen**, auxquels s'ajoutent les mesures prises au niveau national. **L'UE mobiliserait donc une palette complète d'instruments, en combinant des mesures de financements aux Etats et aux entreprises ainsi que des transferts à hauteur de 500 Md€** (soit près de la moitié du volume sur 7 ans du cadre financier pluriannuel – une hausse sans précédent) à destination des zones les plus touchées par la crise.

Une Europe souveraine du point de vue économique

➡ Pour soutenir la reprise économique, la France et l'Allemagne défendent **le renforcement de la souveraineté économique de l'UE, notamment en matière industrielle**, ainsi que du marché intérieur.

➔ L'UE doit **réduire sa dépendance à l'extérieur dans les secteurs stratégiques, que ce soit en matière de relocalisation des chaînes de valeur ou de contrôle des investissements dans les entreprises**. Les règles en matière de concurrence doivent être modernisées pour soutenir cette stratégie industrielle de souveraineté.

➔ Le marché intérieur doit être approfondi et son fonctionnement sera amélioré par une convergence sociale accrue (salaire minimum).

(source : Présidence de la République)

⚠ NON, LE COVID-19 N'EST PAS UN « PLAN DE RÉDUCTION DES POPULATIONS » MENÉ PAR DES LOBBYS.

Un texte appelé « Plandémie » et partagé des milliers de fois depuis vendredi 8 mai sur les réseaux sociaux, affirme que la pandémie de Covid-19 est prétexte à un « plan international d'asservissement et de réduction des populations » mené par des lobbys

✗ C'EST FAUX

Il s'agit d'un texte conspirationniste qui propage de nombreuses fausses informations. Transmission du virus, vaccins, 5G, dépistage...

L'AFP Factuel y revient point par point : [cliquez-ici](#)

(source : Agence France Presse)

Les Français séduits par le télétravail

Sur les deux derniers mois, **près d'un tiers des actifs en poste ont fait l'expérience du télétravail**. C'est ce qui ressort d'une enquête OpinionWay-Square Management pour « Les Echos » et Radio Classique. Une bonne nouvelle puisque les Français ont pu continuer à travailler, empêchant leur entreprise de s'arrêter complètement. Et alors qu'il pouvait y avoir des réticences avant cette crise, **cette nouvelle façon de travailler est largement approuvée** .

Ainsi, **40 % des actifs souhaiteraient désormais télétravailler**. L'expérience du télétravail durant **le confinement** a été positivement vécue : 80 % des actifs qui en ont fait l'expérience aimeraient continuer à exercer leur travail à distance, au moins en partie. « Des pourcentages élevés qui montrent que la crise a sensiblement renforcé la demande pour travailler depuis chez soi », réagit Bruno Jeanbart, directeur général adjoint d'OpinionWay. « Finalement, **le déblocage a eu lieu chez les salariés mais encore plus chez le management**. Celui-ci pouvait être inquiet jusqu'ici, se disant qu'il était préférable d'avoir les équipes sous la main. **L'expérience de ce printemps prouve que, dans la plupart des cas, le télétravail, ça marche** », souligne-t-il.

Mais la demande de télétravail chez les salariés reste ponctuelle. Ainsi, seuls 9 % des actifs interrogés disent souhaiter télétravailler à temps complet. **La plupart des salariés qui voient le fait de travailler à leur domicile d'un bon oeil sont prêts à le faire une, deux ou trois journées par semaine**. Les femmes sont davantage tentées par le télétravail que les hommes, puisque 44 % d'entre elles sont prêtes à travailler depuis chez elles contre 36 % pour les hommes.

Mais cette mutation du monde du travail peut aussi être porteuse pour la société. D'abord, parce que la possibilité de télétravailler n'est évidemment pas ouverte à tous. Alors que 46 % des catégories sociales supérieures ont pu travailler de chez elles, cela n'a été le cas que pour 18 %

des personnes occupant des emplois moins qualifiés. « Les activités nécessitant aujourd'hui une présence physique des travailleurs sont majoritairement des métiers d'employés et d'ouvriers [...]. Les indépendants, au premier rang desquels les commerçants dans l'alimentaire, forment aussi le bataillon de celles et ceux qui vont au front chaque jour », note France Stratégie dans une étude publiée la semaine dernière.

Ensuite, cette individualisation encore plus poussée au sein d'un monde du travail déjà de plus en plus morcelé et où le collectif est de moins en moins présent peut inquiéter. Les experts de France Stratégie s'interrogent ainsi sur « la possibilité de maintenir un collectif à distance et un dialogue social dématérialisé ». D'ailleurs, [syndicats et patronat vont ouvrir des discussions sur le sujet](#) .

(source : Les Échos)
